



Journal d'informations du Relais Petite Enfance



Dans ce numéro

Page 2

- Indemnisation de L'IRCEM
- Disponibilité mon enfant.fr
- Formation continue des assistantes maternelles

Page 3

Bien au sol: favorisez la motricité libre

Page 4

- Bricolage: une glace à mille boules
- Adresses et n^{os} utiles
- Secteur d'intervention du relais

Supplément

- Résultat kit d'activité



Relais fermé :
4 mai, 10 et 11 mai
(formation)

RELAIS PETITE ENFANCE

«Intercommunal»

23 Quai du Canal
25250 L'Isle- sur -le- Doubs
☎06.71.95.64.78
✉ rpe@cc2vv.fr

Adresse postale
RPE CC2VV
11 Rue de la Fontaine
25 3401 Pays de Clerval



Bonjour

Le relais reste disponible aux horaires habituels par téléphone/mail et les rendez-vous restent bien sûr possibles.

N'hésitez donc pas à me contacter en cas de besoin.

En attendant, je vous souhaite bonne lecture de ce nouveau numéro et continuez à prendre soin de vous!

Isabelle KOMIANC
Responsable du Relais

Pour recevoir ce bulletin par mail merci d'en formuler la demande à l'adresse suivante : rpe@cc2vv.fr
Journal disponible sur le site de la CC2VV www.cc2vv.fr

Accueil du public

Mardi/Mercredi/Judi/Vendredi

ACCUEIL ADMINISTRATIF
Par téléphone ou sur rendez-vous
Uniquement

(Dans l'attente de la reprise normale des temps d'ouverture)



Actualités

En cas d'arrêt de travail vous avez droit, sous certaines conditions, à un complément de salaire de l'IRCEM prévoyance. L'IRCEM reçoit de la Sécurité Sociale la télétransmission automatique des décomptes d'indemnités journalières pour les salariés du Particulier Employeur, grâce au service PREST'IJ. Les décomptes « papier » émis par la CPAM ne sont plus à fournir ?

Afin de traiter votre demande dans les meilleurs délais, l'IRCEM vous remercie de renseigner votre RIB ou postal (IBAN/BIC) sur votre espace client IRCEM. Vous n'avez plus à attendre la réception du décompte d'indemnités journalières de la Sécurité Sociale pour le transmettre à l'IRCEM. Vous n'avez plus à remplir et à renvoyer le bordereau de demande d'indemnisation à l'IRCEM.



DEMARCHE POUR INDIQUER SES DISPONIBILITES ET MODALITES D'ACCUEIL SUR MON-ENFANT.FR



Vous souhaitez être visibles sur le site mon enfant.fr et trouvez plus facilement des accueils, le relais vous accompagne dans toutes vos démarches.

monenfant.fr

Vous pouvez indiquer vos disponibilités (type d'accueil, jours, semaines de disponibilité..) et ainsi augmenter vos chances d'être visible par les parents à la recherche d'une assistante maternelle.

Vous pouvez également mettre en valeur votre activité (Formations, accueil d'enfant porteurs de handicap, activités proposées...)...

21H

Formation continue des assistantes maternelles

LES CLEFS D'UNE BONNE RELATION DE TRAVAIL AVEC LE PARTICULIER EMPLOYEUR: COMMUNICATION ET ORGANISATION

Objectifs de la formation:

Favoriser des liens professionnels et relationnels de qualité entre l'assistante maternelles et les familles

Savoir communiquer de manière constructive et efficace pour négocier, gérer ou éviter les conflits liés au contrat de travail ou à la prise en charge de l'enfant.

Samedis 4 septembre, 9 octobre, 23 octobre à L'Isle-sur-le-Doubs

Inscription auprès du RPE : rpe@cc2vv.fr ou 06.71.95.64.78



Bien au sol !

Dès que le bébé commence à jouer avec ses mains et ses pieds, vous pouvez le mettre au sol. Le tapis de sol l'aide à se développer harmonieusement car il acquiert une liberté de mouvement et apprend à se connaître.

Avec Nathalie Collin-Bétheuil, psychomotricienne à Alfortville et présidente de l'association « Le Réseau des Psychomotriciens de la Petite Enfance ». © Alix Marnat

Libre de ses mouvements

Vers deux, trois ou quatre mois, lorsque le bébé commence à se « rassembler » - il joue avec ses mains, s'amuse à les joindre, il les porte à sa bouche - vous pouvez le mettre sur un tapis au sol, il y sera mieux que dans un transat. C'est le moment où il commence à acquérir une conscience de son corps. Un peu plus tard, vers 6 mois, il jouera avec ses pieds. « Au sol, le bébé est acteur de ses mouvements. Il peut découvrir comment il fonctionne, ce qu'il ne peut pas faire dans un transat ou un siège auto ».

Comment aménager le tapis

Un petit tapis en mousse, une couverture : choisissez une surface ferme, mais pas dure. Veillez à le positionner dans un endroit où il se sentira contenu : dans un coin, près d'un mur et de façon à ce qu'il puisse vous voir et se sentir en sécurité. Sachez que vers 2 ou 3 mois, le bébé ne voit pas au-delà de 60 cm. Essayez de bien délimiter son espace pour lui créer une sorte de cocon, avec des petits boudins de chaque côté du tapis par exemple, un tissu au-dessus de sa tête, de façon à ce qu'il puisse poser son regard sur des objets et qu'il ne se sente pas dans le vide. Veillez aussi à ne pas le mettre sous une lampe, car il serait ébloui.

Des objets simples

Installé au sol, le bébé va pouvoir réaliser ses premières expériences sensorielles et motrices. Au tout début, vous pouvez lui mettre sur sa poitrine ou à proximité, des mouchoirs, des bouts de tissus aux couleurs vives et contrastées. Vous pouvez aussi lui proposer des petits hochets très légers, facilement préhensibles, des fleurs de bain. Il pourra les attraper, les porter à la bouche, observer leurs couleurs, les tripoter et les laisser tomber sans risque de se faire mal. « Choisissez des jouets légers, pas plus de 20 grammes », conseille Nathalie Collin-Bétheuil. « Évitez les tapis d'éveil comportant trop de stimulations, avec des jouets accrochés à un portique qu'il ne peut porter à la bouche, optez plutôt pour des choses simples ».

Des expériences au sol

« S'il sent la présence bienveillante d'un adulte à ses côtés, il pourra réaliser ses propres expériences par lui-même. » Posé sur le dos, il va peu à peu passer sur le côté, sur le ventre, se regrouper ; il va se déplacer, prendre des appuis au sol avec ses mains, ses pieds, se retourner, ramper, avancer, reculer... Le bébé découvre qu'il peut se déplacer par lui-même et découvrir son environnement de cette manière. Observez-le, si vous le sentez en difficulté (il est sur le ventre et n'arrive pas à se remettre sur le dos, par exemple), accompagnez-le et remettez-le dans une position où il se sentira de nouveau en sécurité », poursuit Nathalie Collin-Bétheuil. En grandissant, il va explorer d'autres lieux et s'éloigner de son tapis. Mais il y reviendra et pourra retrouver ses jeux. Cet espace aura alors une autre fonction, ce sera son coin à lui !

Source*Le Réseau des Psychomotriciens de la Petite Enfance : www.reseaupepe.fr



Peindre avec des bouchons: une glace à mille boules

Préparation:

Découper à la verticale une feuille type Canson puis coller un petit cône en carton au bas de la page. Sur ce cône, vous pouvez dessiner un petit quadrillage afin de donner plus de **réalisme** à votre cornet de glace..

Réalisation:

A l'aide de bouchons en plastique, créer des boules de glace multicolores qui vont du cône jusqu'au haut de la page. L'effet glace à mille boules est **très rigolo** et les enfants peuvent compter le nombre de boules réalisées.



Adresses et
numéros utiles

Caisse d'Allocations Familiales Doubs

🌐 www.caf.fr

☎ 0820 25 25 30

→ Montbéliard

📍 3 Rue L. Blum 25216

→ Besançon

📍 2 Rue D. Papin

URSSAF

→ Montbéliard/Belfort

📍 2 Rue Stroltz 90020 BELFORT Cedex

☎ 0 820 39 59 09

🌐 www.belfort.urssaf.fr

URSSAF

→ Besançon 25037 Cedex

📍 2 Rue D. Papin

☎ 0 820 39 52 21

🌐 www.urssaf.fr

CENTRE PAJEMPLOI

📍 43013 LE PUY EN VELAY

☎ 0 820 00 72 53

🌐 www.pajemploi.urssaf.fr

IRCEM (retraite, prévoyance, DIF...)

☎ 0 980 980 990

🌐 www.ircem.com

Pôle emploi 🌐 www.pole-emploi.fr

→ Montbéliard

📍 ZA La Velote 29 Av. des Alliés

☎ Service employeur 0 826 08 08 90

☎ Accueil allocataire 39 49

→ Besançon

☎ Accueil allocataire 39 49

☎ Service employeur 0 826 08 08 25

Inspection du Travail

☎ Besançon : 03 63 01 71 80

